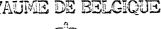
ROYAUME DE BELCIQUE



BREVET D'INVENTION

RL



MINISTERE DES AFFAIRES L'OMOZIQUES

au

879.436

Classif. Internat.: 6

Mis en lecture lo:

Le Ministro des Affaires Economiques,

Vu la loi du 24 mai 1854 sur les brevets d'invention;

Vu la Convention d'Union pour la Protection de la Propriété Industrielle;

Vu le procès-verbal dressé le 16 octobre

1979

à 15 ± 10

Service de la Propriété industrielle;

ARRETE:

Articlo 1. — Il est délivré à la Sté dite : TAKEDA CHEMICAL INDUSTRIES, LTD.,

27 Doshomachi 2-chome, Higashi-ku, Osaka (Japon),

repr. par le Bureau Gevers S.A. à Bruxelles,

un brevet d'invention pour: 2,6-diaminonébularines, leur préparation et leur utilisation,

(Inv. : R. Marumoto, M. Tanabe, et Y. Furukawa)

qu'elle déclare avoir fait l'objet de demandes de brevet déposées au Japon le 16 octobre 1978, nº 127109/78 et le 9 juillet 1979, n° 87074/79

Article 2. — Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques et périls, sans garantie soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.

Au présent arrêté demeurera joint un des doubles de la spécification de l'invention (mémoire descriptif et éventuellement dessins) signés par l'intéressé et déposés à l'appui de sa demande de brevet.

19\$80 Bruxelles, le 16 avril PAR DELEGATION SPECIALE:

> L SALPETEUR Directeur

3489/5

Société'dite : TAKEDA CHEMICAL INDUSTRIES, LTD.

"2,6-diaminonébularines, leur préparation et leur utilisation"

Invention de Ryuji MARUMOTO Masao TANABE Yoshiyasu FURUKAWA

and the same of the same

Priorité de deux demandes de brevet déposées au Japon le 16 Octobre 1978 sous le n° 127109/78 et le 9 Juillet 1979 sous le n° 87074/79.

La présente invention est relative à de nouvelles N^2 -phényl substitué-2,6-diaminonébularines ayant une excellente action pharmacologique. Plus particulièrement, la présente invention est relative à des composés de formule :

dans laquelle l'un des symboles R^1 et R^2 est un groupe de formule

$$-\cos \frac{R^3}{R^4} \qquad (II) \quad \text{ou } -\cos^5 \quad (III)$$

et l'autre symbole est un atome d'hydrogène, un atome d'halogène ou un groupe alcoxy inférieur, dans les formules II et III ci-dessis, R³ étant un atome d'hydrogène, un groupe alkyle inférieur; R⁴ étant un atome d'hydrogène, un groupe alkyle inférieur, un groupe cyclohéxyle ou un groupe phényle et R⁵ étant un groupe alkyle inférieur, ou les sels d'addition acide de ceux-ci, qui ont une excellente action vasodilatatrice des coronaires.

Ainsi, la présente invention vise à fournir de nouveaux dérivés de 2,6-diaminonébularine (I) et leurs sels d'addition acide qui montrent une excellente action vasodilatatrice des coronaires et également les compositions pharmaceutiques comprenant un ou plusieurs de ces composés. La présente invention vise encore un procédé réalisable industriellement pour produire ces composés. Les autres caractéristiques de la présente invention apparaîtront clairement dans la description ci-après.

30

35

5

En se référant à la formule (I), l'un des symboles \mathbb{R}^2 et \mathbb{R}^2 est un groupe de formule

$$-con < \frac{R^3}{R^4}$$
 (II) on $-cor^5$ (III)

5

dans lesquelles R³ est un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle inférieur, R⁴ est un atome d'hydrogène, un groupe alkyle inférieur, un groupe cyclohéxyle ou un groupe phényle et R⁵ est un groupe alkyle inférieur. Le groupe alkyle inférieur pour R³, R⁴ ou k⁵ dans les formules (II) et (III) peut être un groupe linéaire ou ramifié et peut, par exemple, être méthyle, éthyle, n-propyle, isopropyle, n-butyle, tert-butyle ou héxyle. Les groupes alkyle inférieur ayant jusqu'à 3 atomes de carbone sont particulièrement avantageux, tandis que l'autre symbole dans la formule (I) est l'atome d'hydrogène, un atome d'halogène ou un groupe alcoxy inférieur. L'atome d'halogène peut être soit chlore, brome ou fluor. Le groupe alcoxy inférieur peut, par exemple, être méthoxy, éthoxy, n-propoxy ou isopropoxy. Les groupes alcoxy inférieurs ayant jusqu'à 3 atomes de carbone sont particulièrement préférés.

Lorsque l'un des symboles R¹ et R² est un groupe de formule (II), il est avantageux que R² soit ledit groupe (II) et R¹ un atome d'hydrogène ou d'halogène. Lorsque l'un des symboles R¹ et R² est un groupe de formule (III), il est préférable que R¹ soit ledit groupe (III) et R² un atome d'hydrogène ou d'halogène, ou un groupe alcoxy inférieur.

Le composé (I) sus-mentionné peut être facilement produit, par exemple par l'un quelconque des procédés A et B suivants.

30 Procédé A

Un composé de formule



$$\begin{array}{c|c}
R^1 & & & \\
R^2 & & & \\
R^8 - CH_2 & & \\
R^7 & R^6
\end{array}$$
(IV)

dans laquelle R¹ et R² sont tels que respectivement définis ci-dessus; R⁶, R⁷ et R⁸ représentent chacun un groupe hydroxyle qui peut être protégé et A est un groupe réactif capable de réagir avec l'ammoniac pour donner un groupe amino, est mis à réagir avec l'ammoniac et le produit de réaction résultant est, si nécessaire, soumis à un traitement d'élimination de la protection pour obtenir un composé (I).

En se référant à la formule (IV) ci-dessus, les groupes protecteurs pour les groupes hydroxyle R⁶, R⁷ et R⁸ peuvent, par exemple, être des groupes acyle dérivés d'acides carboxy-liques (par exemple groupes acyle, aliphatiques, aromatiques ou hétérocycliques, saturés ou insaturés, tels que acétyle, propionyle, caproyle, palmitoyle, benzoyle, tcluoyle, furoyle, etc.), nitro, sulfonyle, isogropylidène, alcoxyalkylidène, etc, bien que les groupes acyle dérivés d'acides carboxyliques aliphatiques ou aromatiques contenant pas plus de 7 atomes de carbone soient préférés.

Les groupes hydroxyle R⁶, R⁷ et R⁸ peuvent tous être protégés ou seulement certains d'entre eux, par exemple R⁶ et R⁷, peuvent être protégés. Egalement, tous les symboles R⁶, 30 R⁷, et R⁸ peuvent être des groupes hydroxyle non protégés. Normalement, les groupes protecteurs sur de tels groupes hydroxyle protégés sont éliminés lors de la réaction du composé (IV) avec l'ammoniac. Toutefois, dans le cas de groupes qui sont difficiles à éliminer par une simple réaction avec 1'ammoniac, tels que benzoyle, tolucyle, nitro, sulfonyle ou

35 l'ammoniac, tels que benzoyle, tolucyle, nitro, sulfonyle ou isopropylidène, ils peuvent être facilement éliminés par des procédés connus per se, par exemple par traitement avec un métal

alcalin dans le cas de benzoyle ou toluoyle, par réduction catalytique dans le cas de nitro ou par traitement avec un acide (par exemple acide formique, acide acétique ou acide chlorhydrique, etc) dans le cas d'isopropylidène.

Le groupe réactif A peut être n'importe quel groupe qui est capable de donner naissance à un groupe amino lors de la réaction avec l'ammoniac. Ainsi, par exemple, un atome d'haloègne tel que chlore, brome ou iode, ou un groupe de formule -SO_R ⁹ (R⁹ est hydrogène, alkyle ou aralkyle; n est 0, 1 ou 2), tel que mercapto, alkylthio, aralkylthio, alkylsulfinyle, alkylsulfonyle, etc., peuvent être utilisés avec avantage.

Dans la réaction du composé (IV) avec l'ammoniac dans ce procédé A, il est généralement avantageux de dissoudre l'ammoniac dans un solvant et de mettre en contact la solution avec le composé (IV). En ce qui concerne le composé (IV), pas moins qu'une quantité équimoléculaire, de préférence environ 2 à 5 équivalents moléculaires, d'ammoniac, sont de préférence utilisés. Le solvant peut, par exemple, être un alcanol inférieur (par exemple méthanol ou éthanol), méthyl- cellosolve ou eau, ou bien un mélange de ceux-ci.

Cette réaction généralement se déroule hien à une température élevée d'environ 100 à 200°C et elle est avantageusement conduite dans un récipient de réaction scellé, par chauffage à la température sus-mentionnée. Le composé de départ (IV) sus-mentionné peut être préparé par le procédé décrit dans le brevet EUA n° 3 936 439 ou par un procédé analogue à celui-ci.

Procédé B

Un composé de formule

35

dans laquelle R⁶, R⁷ et R⁸ représentent chacun un groupe hydroxyle qui peut éventuellement être protégé, est mis à réagir avec un composé de formule

$$R^2$$
 NHCN (VI)

dans laquelle R¹ et R² sont comme défini ci-dessus et le produit de réaction est soumis, si nécessaire, à un traitement d'élimination de la protection pour obtenir le composé (I).

En se référant à la formule (V) ci-dessus, les groupes de protection pour les groupes hydroxyle protégés R6, R7 et R8 peuvent être n'importe quels groupes mentionnés relativementà R⁶, R⁷ et R⁸ bien que propionyle soit plus avantageux. R⁶, et R⁸¹ peuvent tous être des groupes hydroxyle protégés ou seulement certains de ceux-ci, par exemple, R6' et R7', peuvent être protégés. Egalement, tous les symboles R6', R7' et R8' peuvent être des groupes hydroxyle non protégés. Tandis que les 20 groupes de protection des groupes hydroxyle sont normalement éliminés lors de la réaction du composé (V) avec le composé (VI) ils peuvent être, en cas de nécessité, facilement éliminés par des procédés connus per se, par exemple par mise en contact du produit réactionnel avec une base (par exemple ammoniac aqueux, 25 métal alcalin, etc) dans le cas de groupes acyle dérivés d'acides carboxyliques, par réduction catalytique dans le cas du groupe nitro ou par traitement avec un acide (par exemple acide formique, acide acétique, acide chlorhydrique, etc) dans le cas du groupe isopropylidène. Le composé cyanamide de 30 formule (VI) ci-dessus peut être facilement obtenu, par exemple par le procédé décrit dans Berichte der Deutschen Chemischen Gesellschaft, 18, 3217-3234 (1885) ou selon n'importe quel procédé analogue à celui-ci.

Dans la réaction du composé (V) avec le composé (VI) dans 35 le procédé B, il est généralement avantageux d'utiliser pas moins d'une quantité équimoléculaire, de préférence environ 2 à 5 équivalents moléculaires, du composé (VI) par rapport au composé (V). Généralement, cette réaction est de préférence

conduite en présence d'une base. Comme exemple de base, on peut mentionner l'ammoniac, les amines primaires à tertiaires (de préférence, les amines de point d'ébullition bas y compris les amines cycliques, par exemple n-propylamine, isopropylamine, n-butylamine, triethylamine, pyridine, picoline, 2,6-lutidine, etc), les alcoolates de sodium ou de potassium (par exemple méthylate de sodium, éthylate de sodium, méthoxyéthylate de sodium, tert-butylate de potassium, etc) ou d'autres composés analogues, bien que l'ammoniac est particulièrement souhaitable. 10 Normalement, une telle base peut être avantageusement utilisée dans une proportion d'environ 10 à 100 équivalents moléculaires par rapport au composé (V). Généralement cette réaction est de préférence conduite dans un solvant. Le solvant peut être n'importe quel solvant qui n'interfèrera pas dans la réaction. 15 Ainsi, par exemple, les alcanols inférieurs (méthanol, éthanol, propanol, etc), le tétrahydrofurane, le dioxane, le diméthylformamide, etc. ainsi que des mélanges de ceux-ci, peuvent être avantageusement utilisés. Généralement, cette réaction se déroule bien sous chauffage à environ 100 à environ 200°C 20 et elle est conduite avantageusement dans un récipient de réaction scellé.

Lorsque les groupes hydroxyle du composé résultant portent encore des groupes protecteurs, le composé peut être soumis à un traitement d'élimination de la protection par un procédé 25 d'élimination de la protection sus-mentionné pour obtenir le composé (I).

Le composé (V) de départ ci-dessus peut, par exemple, être facilement produit avec un bon rendement à partir du 5-amino-1-0-D-ribofuranosyl-imidazole-4-carboxamide qui est facilement disponible sous forme d'un produit de fermentation bon marché, en deux ou trois étapes par le procédé selon le brevet EUA n° 3 450 693 ou un procédé modifié de celui-ci.

A partir du mélange réactionnel, la N²-phényl substitué
2,6-diaminonébularine (I) recherchée, peut être facilement
35 isolée par le procédé connu per se. A titre d'exemple, le
composé (I) peut être obtenu dans la forme pure en éliminant
les réactifs en excès et le solvant à partir du mélange
réactionnel par distillation et lavage du résidu avec un

alcanol inférieur et recristallisation à partir d'eau, d'un alcanol inférieur ou d'un mélange de ceux-ci. Le composé (I) peut également être converti par des procédés connus per se en un sel d'addition acide physiologiquement acceptable tel qu'un sel d'addition d'acide minéral (chlorhydrate, sulfate, etc) et le sel ainsi obtenu peut être récupéré.

5

Les N²-phényl substitué-2,6-diaminonébularines (I) et les sels de celles-ci selon la présente invention sont des composés nouveaux et ils ont une excellente action vascdilatatrice des coronaires, en dehors du fait qu'ils sont sans effets 10 secondaires tels que effet hypotensif et qu'ils ont une toxicité faible, et ils sont de valeur, par exemple, comme médicaments pour le traitement des maladies ischémiques du coeur, telle que insuffisante coronarienne, angine de poitrine, 15 infarctus du myocarde, etc, chez les animaux mammifères (animaux familiers tels que chiens et chats; animaux de laboratoire tels que rats et souris; et l'homme, etc).Lorsque le composé de la présente invention est utilisé pour un tel but médicinal, il peut être administré par voie orale ou 20 parentérale comme tel ou en combinaison avec des excipients pharmaceutiquement acceptables appropriés, des véhicules et des diluants, dans des formes dosées, telles que poudres, granulés, tablettes, capsules, injections, etc. Le dosage dépend de la maladie à traiter et de la voie d'administration. Toutefois, le dosage avantageux pour le traitement de l'insuffisance coronarienne chez un humain adulte, par exemple, est d'environ 1 à 10 mg par jour par voie orale et d'environ 0,05 à environ 0,5 mg par jour par voie intravéneuse.

La présente invention est illustrée par les exemples, exemples de référence et expériences non limitatifs ci-après.

Exemple de référence 1

Dans 200 ml d'eau on dissout 34,5 g de chlorhydrate de 4-aminobenzamide, on fait suivre de l'addition de 25 g de thiocyanate de potassium. On chauffe le mélange à 90°C pendant 3 heures à la suite de quoi, 10 g de 4-carbamoylphénylthiourée se séparent. Les cristaux sont mis en suspension dans 0,5 litre d'une solution aqueuse à 10% d'hydroxyde de sodium et l'on fait

suivre de l'addition de 50 g d'acétate de plomb, la suspension est agitée à température ambiante pendant 20 minutes et encore à 80°C pendant 20 minutes. Le sulfure de plomb précipité est filtré et le filtrat est neutralisé à l'aide d'acide acétique. Par le procédé ci-dessus, on obtient 3 g de 4-carbamoylphénylcyanamide, PF. 210-212°C.

Exemple de référence 2

Dans 200 ml d'éther éthylique, on met en suspension 25 g de 3-aminobenzamide et, on fait suivre de l'addition de 25 g ĨŎ de bromure de cyanogène, on agite la suspension pendant 3 heures. Le précipité est recueilli par filtration et lavé à l'eau. Par le procédé ci-dessus, on obtient 13 g de 3-carbamoylphénylcyanamide sous forme de cristaux fondant à 164-166°C. On répète sensiblement le procédé ci-dessus pour obtenir les 15 composés N-(phényl substitué)-cyanamide indiqués dans le tableau 1.

		·	
	R ¹	R ²	Point de fusion (°C)
25	-C &	-conh ₂	168 - 170
	-Н	-CONHCH ₃	200 - 202
	-H	-conhc ₂ h ₅	171 - 173
	-н	-conec ₃ H ₇	153 - 155
30	-Н	-CONH-	194 - 196
	-H	-conh-	205 - 207
	-н	-con(cH ₃) ₂	177 - 179
35	-conh-	-н	198 - 200

20

Exemple de référence 3

A la solution de 6 g de chlorhydrate de 3-acétyl-4-éthoxy-aniline dans 100 ml d'eau, on ajoute 5 g de thiocyanate de potassium et l'on chauffe le mélange pendant 4 heures à 100°C. Après refroidissement, on recueille le précipité par filtration, on le dissout dans 130 ml d'une solution d'hydroxyde de potassium aqueux à 10%. A la solution, on ajoute 19 g d'acétate de plomb et l'on agite le mélange pendant 20 minutes à 80°C. On sépare par filtration le sulfure de plomb précipité et on neutralise le filtrat à l'aide d'acide acétique pour obtenir 1,9 g de 3-acétyl-4-éthoxyphénylcyanamide fondant à 138-139°C.

Exemple de référence 4

A la solution de 13 g de 3-acétylaniline dans 100 ml d'éther éthylique, on ajoute 20 g de bromure de cyanogène et on agite le mélange pendant 3 heures. On sépare par filtration le précipité et l'on concentre le filtrat à siccité pour donner une substance huîleuse qui cristallise graduellement. On pulvérise les cristaux et on les lave à l'eau pour obtenir 6 g de 3-acétylphénylcyanamide fondant à 79-81°C.

De la même manière que ci-dessus, les dérivés de phénylcyanamide donnés dans le tableau 2 sont obtenus.

	Rl R2 N	HCN
\mathbb{R}^{1}	_R 2	Point de fusion (°C)
-Н	-coch ₃	152 - 154
-coc ₂ H ₅	-H	106 - 110
-coc ₃ H ₇	-Н	70 - 74
-OCH ₃	-COCH ₃	162 - 163
-C2	-COCH ₃	194 - 195

25

15

30

Exemple 1

Dans un autoclave on chauffe 10 g de 5-amino-1-β-D-ribofuranosyl-4-cyanoimidazole et 12 g de 4-carbamoylphénylcyana5 mide dans 150 ml d'ammoniac méthanolique à 20% à 180°C pendant
5 heures. Le mélange réactionnel est concentré à siccité et le
résidu est lavé à l'aide d'éthanol et recristallisé dans 150 ml
d'eau. Par le procédé ci-dessus, on obtient 2 g de N²-(4-carbamoylphényl)-2,6-diaminonéFularine fondant à 277-279°C (décompo10 sition).

Analyse élémentaire	C (%)	H(%)	N(%)
Calculé % (C ₁₇ H ₁₉ O ₅ N ₇)	 50,86	4,77	24,43
Trouvé %	50,10	4,77	24,35

15

Exemple 2

On met à réagir 2,5 g de 5-amino-4-cyano-1-(2,3,5-tri-0-acétyl- β -D-ribefuranosyl) imidazole, 2,2 g de 4-n-propyl-carbamoylphénylcyanamide et 30 ml d'ammoniac méthanolique à 20 20 set on traite comme dans l'exemple l pour obtenir 0,3 g de N²-(4-n-propylcarbamoylphényl)-2,6-diaminonébularine, fondant à 167°C.

Analyse	élémentaire	C(%)	H(%)	N(%)
25 Calculé	% (C ₂₀ H ₂₅ O ₅ N ₇)	54,16	5,68	22,11
Trouvé		53,84	-	-

Exemple 3

On porte au reflux pendant 5 heures un mélange de 5 g du

30 sel d'ammonium de 2-bromoinosine, 8 g de 4-aminobenzamide et
60 ml de méthanol aqueux à 60% et on recueille par filtration
les cristaux formés lors du refroidissement. Par ce procédé,
on obtient 3,2 g de 2-(4-carbamoylphénylamino)-inosine. On
dissous les cristaux dans 40 ml de pyridine, on ajoute 20 ml

35 d'anhydride acétique et on laisse le mélange au repos à
température ambiante pendant 2 heures. On le concentre ensuite
à siccité sous pression réduite et 1'on dissout le résidu dans

100 ml de chloroforme et on le sèche sur du sulfate anhydre de sodium. A la solution chloroformique, on ajoute 3 ml de diméthylformamide et 3 ml d'oxychlorure de phosphore sous refroidissement. par de la glace et l'on porte au reflux pendant 1 heure. On concentre le mélange réactionnel, on décompose le résidu sirupeux par le mélange glace-eau et on l'extrait à l'aide de 150 ml d'acétate d'éthyle. On lave l'extrait à l'eau deux fois, à l'aide d'une solution aqueuse saturée d'hydrogénocarbonate de sodium et à l'eau dans cet ordre et on le concentre à siccité. Par le 10 procédé ci-dessus, on obtient la 2-(4-carbamoylphénylamino)-6-chloro-2',3',5'-tri-0- acétylnébularine sous forme d'un résidu huileux. On dissout cette huile dans 100 ml d'ammoniac methanolique à 20% et on la chauffe dans un autoclave à 130°C pendant 5 heures, à la suite de quoi on la concentre à siccité. 15 Le résidu est recristallisé à partir d'eau bouillante pour obtenir 0,5 g de cristaux de N²-(4-carbamoylphényl)-2,6-diaminonébularine fondant à 277-279°C (décomposition).

Exemples 4 à 11

Les composés (I) indiqués dans le tableau 3 sont obtenus en suivant la même réaction et les mêmes procédés de purification que ceux décrits dans les exemples 1 à 3.

Tablean

	Foint de fusion (°C)	190-192	258-260	170-173	171-173	168-169	267-268**	177-178	202-204	
	* N(%)	24,43 24,08	22,49	22,62 22,55	22,36	18,87 18,60	20,53	21,91 21,78	20,53	•
	Analyse Elémentaire (%) H(%)	4,77	4,16	5,34	5,51	6,40	4,85	5,55	4,85	
	Elémer C(%)	50,86 50,09	46,84 46,52	49,88 49,79	52,04 52,03	53,17	57,85 57,84	51,00 50,96	57,85 57,87	
	Formule empirique	C17H19O5N7	C17H18O5N7C2	c18H2105N7.H20	C19H25O5N7.18H2O	C23H2905N7.2H20	C25H25O5N7	C15H23O5N7.H2O	G23H23O5N7	
	R2	H-	-conh ₂	-соинсн3.	-conhc ₂ H ₅	-соин-	-cont	-con(ch ₂) ₂		
	æl	-conh ₂	70 -	Ħ.	Ħ	H-	H.	H-	-CONH-	
-	Exemple No.	4	5	9	2	ω	6	10	11	

Valeur calculée dans chaque ligne supérfeure; valeur trouvée dans chaque

Point de décomposition.



Exemple 12

Dans 20 ml d'eau, on met en suspension 2,8 g de N^2 -(4-éthylcarbamoylphényl)-2,6-diaminonébularine, qui est dissoute complètement à l'aide de 6,5 ml de $HC\ell$ -1N. On laisse la solution au repos dans le froid à la suite de quoi on obtient 2,2 g de chlorhydrate de N^2 -(4-éthylcarbamoylphényl)-2,6-diaminonébularine sous forme de cristaux incolores fins fondant à 167-169°C (décomposition).

10 Analyse	élémentaire	C(%)	H(%)	N (%)	CL(%)
Calcule	${^{*}}$ (${^{C}_{10}}{^{H}_{23}}{^{O}_{5}}{^{N}_{7}}$ -HCl.H ₂ O)				
Trouve	*	47,15	5,41	20,26	7,32
•		46,87	5,24	19,01	7,14

15

Exemple 13

Dans un autoclave on chauffe pendant 5 heures à 180°C 2,4 g de 5-amino-1-\$\hat{p}\$-D-ribofuranosyl-4-cyanoimidazole, 2,6 g de 3-propionylphénylcyanamide et 30 ml d'ammoniac méthanolique à 20%. On concentre le mélange réactionnel à siccité et on extrait le résidu à l'aide de 700 ml d'eau chaude. On refroidit la solution extraite à la suite de quoi les cristaux brurs précipitent que l'on fait recristalliser à partir de 300 ml d'eau chaude pour obtenir la N²-(3-propionylphényl)-2,6-diaminonébularine sous forme d'aiguilles incolores fondant à 148-150°C.

	Analyse	alyse Elémentaire lculé % (C ₁₉ H ₂₂ O ₅ N ₆ .1/4H ₂ O couvé %		C (8)	H(8)	N (8)	
	Calculé	윰	(C ₁₉ H ₂₂ O ₅ N ₆ -1/4H ₂ O				
:	Trouvé	ર		• •	54,47	5,41	20,06
30					54,36	5,22	20,15

Exemple 14

2,5 g de 5-amino-4-cyano-1-(2,3,5-tri-0-propionyl-\$\beta\$-D-35ribofuranosyl) imidazole, 2,3 g de 3-acétylphénylcyanamide et 30 ml d'ammoniac méthanolique sont mis à réagir et traités comme dans l'exemple 13 pour obtenir 0,4 g de N²-(3-acétyl-phényl)-2,6-diaminonébularine fondant à 142-143°C.



, τ Δ.

Analyse élémentaire	C(\$) H(\$) N(\$)
Calculé % (C ₁₈ H ₂₀ O ₅ N ₆):	53,99 5,04 20,99
Trouvé 3	53,23 5,19 19,75

Exemple 15

Un mélange de 3 g de sel de sodium de la 2-bromoinosine, 5 g de 3-acétylaniline et 50 ml de méthanol aqueux à 60% sont portés au reflux pendant 10 heures. Après refroidissement, le 10 précipité est recueilli pour donner 2,2 g de 2-(3-acétylphénylamino) - inosine. Les cristaux sont dissous dans 30 ml de pyridine. A la solution, on ajoute 15 ml d'anhydride acétique et on laisse le mélange au repos à température ambiante perdant 2 heures. On concentre le mélange à siccité in vacuo et on 15 dissout le résidu sirupeux résultant dans 70 ml de chloroforme et on le sèche sur du sulfate anhydre de sodium. A la solution chloroformique, on ajoute 2 ml de diméthylformamide et 2 ml d'oxychlorure de phosphore sous refroidissement par de la glace et l'on porte au reflux pendant l heure. Le mélange réactionnel 20 est concentré et le résidu est décomposé par glace-eau, on fait suivre par l'extraction à l'aîde de 100 ml d'eau. L'extrait est lavé à l'eau et concentré pour donner la 2-(3-acétylphénylaminc)-6-chloro-2',3',5'-tri-0-acétylnébularine huileuse. La substance huileuse est dissoure dans 50 ml d'ammoniac métha-25 nolique à 20% et chauffée pendant 5 heures à 120°C dans un autoclave. On concentre le mélange réactionnel à siccité et on fait recristalliser le résidu à partir d'eau chaude pour obtenir 0,32 g de N²-(3-acétylphényl)-2,6-diaminonébularine sous forme de cristaux fondant à 142-143°C.

Exemples 16 3 20

Les composés (1) décrits ci-dessous dans le tableau 4 sont obtenus par la réaction et les procédés de purification identiques à ceux mis en évidance dans les exemples 13 à 15.

16 -H 17 -COCH ₂	-coch ₂	C ₁₈ H ₂₀ O ₅ N ₆	55.99			(35)
17 -coch	`		53,81	50 th	20,99	20,99 252-253
	-0C ₂ H ₅	C20H24O6N6-18H2O	52,97 53,03	5,56	18,53	128-129
18 -coc ₃ H ₇	H- 4	C ₂₀ H ₂₄ O ₅ N ₆	56,06 55,79	5,65	19,62	204-205
19 OCH ₂	-coch ₂	C19H22O6N6-18H2D	51,93 5,24 52,06 5,24	5,27	19,12	19,12 19,24
20 -0%	-COCH ₂	C18H19O5N6CR	49,71 4,40	4, 40 91, 4	19,33	19,33 194-195

Valeur calculée dans chaque ligne supérieure, valeur trouvée dans chaque ligne taleur trouvée dans chaque ligne taleure.

Exemple 21

Dans 20 ml d'eau, on met en suspension 0,5 g de N²-(4-acétylphényl)-2,6-diaminonébularine,qui a étédissoute complètement dans 2 ml de HCL-IN. On laisse la solution au repos dans le froid à la suite de quoi 0,6 g de chlorhydrate de 2-(4-acétylphényl)-2,6-diaminonébularine se sépare sous forme de fines aiguilles incolores fondant à 208-210°C (décomposition).

10	anal yse	élémentaire	C(8)	H(%)	N(&)	C∄(#)
	Calculé	% (C ₁₈ H ₂₀ O ₅ N ₆ .HCL)	49,48	4,84	19,24	8,11
	Trouvé		49,12	4,97	18,96	8,02

Exemple 22

Pour le traitement des maladies ischémiques du coeur tel que l'insuffisance coronarienne, l'angine de poitrine, l'infarctus du myocarde, etc., le composé (I) de la présente invention peut être administré dans les formes dosées suivantes.

	Tablettes
1.	

15

20

	(1)	N ² -(4-carbamoylphényl)-2,6-diaminonébularin	e I	mg
	(2)	Lactose	35	mg
	(3)	Amidon de blé	150	mg
^-	(4)	Cellulose microcristalline	30	mg
25	(5)	Stéarate de magnésium	5	mg
	,-,		221	mg
			par tab	lette

Les quantités entières de (1), (2) et (3), 165 2/3 de (4) et la moitié de (5) sont mélangés et granulés. Aux granulés sont ajoutés les restes de (4) et (5) et l'ensemble de la composition est moulée par compression en une tablette.

	2. C	apsules	
35	(1)	N ² -(3-acétylphényl)-2,6-diaminonébularine 1 mg	3
	(2)	Lactose 100 mg	J
	(3)	Cellulose microcristalline 70 mg	3

(4) Stéarate de magnésium

10 mg
181 mg
par capsule

Les quantités entières de (1), (2) et (3) et la moitié de (4) sont mélangées et granulées. Le reste de (4) est ajouté et la composition entière est scellée dans une capsule de gélatine.

- 3. Solution injectable
- 10 (1) Chlorhydrate de N²-(4-éthylcarbamoylphényl)2,6-diaminonébularine 0,1 =5

(2) Inositol

100 mg

(3) Alcool benzylique

20 mg

les quantités entières de (1), (2) et (3) sont dissoutes dans une quantité suffisante d'eau distillée pour injection pour faire 2 ml et la solution est scellée dans un récipient de forme ampoule colorée en brun, lequel est ensuite purgé à l'aide d'azote gazeux. L'ensemble du procédé est réalisé aseptiquement.

Expérience

Des chiens pesant 7 à 12 kg sont anesthésiés à l'aide de pentobarbitale de sodium (30 mg/kg, voie intravéneuse) et, sous une respiration de soutien, une thoractomie gauche est réalisée au cinquième espace intercostal pour exposer le coeur. Un circuit sanguin extracorporel est établi entre l'artère fémorale et le circonflexe de l'artère coronaire gauche par l'intermédiaire d'un tube de polyéthylène. Le débit sanguin coronaire est mesuré à l'aided'un flux-mètre électromagnétique disposé le long du circuit extracorporel.

le composé d'essai, sous forme d'une solution de 1 microgramme par ml dans une solution physiologique, est administré directement dans l'artère coronaire par l'intermédiaire du tube de polyéthylène à la dose de 0,1 µg/chien et le débit artériel coronaire est mesuré à 30 secondes, 1 minute, 2 minutes, 3 minutes et 5 minutes en suivant l'administration. Les résultats sont montrés dans le tableau 5. Les augmentations de pourcentage dans le débit artériel coronaire sont calculées 20

au moyen de l'équation suivante.

Débit sanguin coronaire à chaque moment après dosage - débit sanguin coronaire avant dosage

Débit sanguin coronaire avant dosage

z 100

= augmentation de pourcentage dans le débit sanguin coronaire.

Tableau 5

Composé	Augmentation de pourcentage dans le débit sanguin coronaire après dosage				
Compose	30 secondes	l minute	2 minutes	3 minutes	5 minutes
N ² -(4-Carbamoylphényl) -2,6-diaminonébularine	199,0	70,3	17,0	2,0	_
N ² -(3-Carbamoylphenyl) -2,6-diaminonébularine	231,1	41,9	21,0	27,9	17,1
N ² -(4-Méthylcarbamoyl- phényl)-2,6-diaminoné- bularine	152,5	65,6	18,0	20,6	6,9
N ² -(4-Ethylcarbamoyl- phényl)-2,6-diaminoné- bularine	173,2	99,7	9,5	9,3	-
N ² -(4-n-Propylcarbamoy, -phényl)-2,6-diaminoné bularine	237,8	127,3	9,2	19,2	9,1
N ² -(4-Dimethylcarbamoy, -phenyl)-2,6-diaminone bularine	295,7	142,9	20,7	7,2	0
N ² -(4-Cyclohexyl- carbamoylphényl)-2,6- diaminonébularine	237,2	191,5	68,6	27,2	3,6
N ² -(4-Acétylphényl)- 2,6-diaminonébularine	269,5	201,5	47,5	17,1	7,6
N ² -(3-Acetylphenyl)- 2,6-diaminonébularine	295,0	85,9	36,7	32,5	18,4
N ² -(3-Propionylphényl) -2,6-diaminonébularine	284,2	115,0	73,5	58,6	35,9
N ² -(3-n-Butyrylphényl) -2,6-diaminonébularine	279,0	142,1	61,9	43,7	25,4
N ² -(4-Ethoxy-3-acétyl- phényl)-2,6-dismino- nébulariné	277,8	127,9	61,1	41,8	26,3

^{• 0,3} µg /chien.

REVENDICATIONS

1. Composé de formule

5

10

dans laquelle soit l'un des symboles R¹ et R² est un groupe de formule :

$$-\cos \frac{R^3}{R^4}$$
 ou $-\cos \frac{R^5}{R^5}$

20

et l'autre est un atome d'hydrogène ou d'halogène ou un groupe alcoxy inférieur, R³ étant un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle inférieur, R⁴ étant un atome d'hydrogène, un groupe alkyle inférieur, un groupe cyclohexyle ou un groupe phényle et R⁵ étant un groupe alkyle inférieur, ou un sel d'addition acide de celui-ci.

2. Composé selon la revendication l caractérisé en ce que l'un des symboles R¹et R² est le groupe de formule :

30

25

$$-\cos R_3$$

et l'autre est un atome d'hydrogène ou d'halogène.

3. Composé selon la revendication 2, caractérisé en ce que \mathbb{R}^2 est le groupe de formule :

$$-\cos \left(\frac{R^3}{R^4}\right)$$



et R1 est un atome d'hydrogène.

5

25

30

35

- 4. Composé selon la revendication 3, caractérisé en ce que chacun des symboles R^3 et R^4 est un groupe alkyle inférieur.
- 5. Composé selon la revendication l, caractérisé en ce que l'un des symboles R^1 et R^2 est le groupe de formule : $-\cos^5$

et l'autre est un atome d'hydrogène ou d'halogène, ou un 10 groupe alcoxy inférieur.

6. Composé selon la revendication 5, caractérisé en ce que R¹ est le groupe de formule :

-cor5

15 et R² est un atome d'hydrogène.

- 7. Composé selon la revendication 1, caractérisé en ce que le sel d'addition acide est un sel d'addition d'acide minéral.
- 8. Composé selon la revendication l, caractérisé en ce qu'il est la N²-(4-diméthylcarbamoylphényl)-2,6-diaminonébularine.
 - 9. Composé selon la revendication l, caractérisé en ce qu'il est la N^2 -(3-acétylphényl)-2,6-diaminonébularine.
 - 10. Procédé de production d'un composé de formule :

dans laquelle l'un des symboles R1 et R2 est un groupe de formule

$$-\cos \frac{R^3}{R^4}$$
 on $-\cos^5$

et l'autre est un atome d'hydrogène ou d'halogène ou un groupe alcoxy inférieur, R3 étant un atome d'hydrogène ou un groupe alkyle inférieur, R4 étant un atome d'hydrogène, un groupe 10 alkyle inférieur, un groupe syclohemyle ou un groupe phényle et R⁵ étant un groupe alkyle inférieur, ou un sel d'addition acide de celui-ci, procédé caractérisé

en ce qu'il consiste à faire réagir un composé de formule

dans laquelle R1 et R2 ont respectivement les significations indiquées ci-dessus, R, R, et R, indépendamment les uns des autres, sont un groupe hydroxyle qui peut être protégé et A est un radical actif qui peut réagir avec l'ammoniac pour donner un groupe amino,

avec l'ammoniac, et si nécessaire, à soumettre le composé résultant à un traitement d'élimination du groupe de protection ou bien à faire réagir un composé de formule

lû dans laquelle R, R, et R, independamment les uns des autres, sont un groupe hydroxyle qui peut être protégé, avec un composé de formule :

$$R^{\frac{1}{2}}$$
NHON

5

dans laquelle R¹ et R² ont respectivement les mêmes significations qu'indiquées ci-dessus et, si nécessaire, à soumettre le composé résultant à un traitement d'élimination du groupe de protection.

11. Composition pharmaceutique caractérisée en ce qu'elle contient une quantité efficace d'un composé de formule

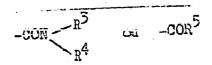
$$R^{2} \longrightarrow NH \longrightarrow N$$

$$R^{2} \longrightarrow NH \longrightarrow N$$

$$HO-CH_{2}$$

$$HO OH$$

dans laquelle l'un des symboles R^1 et R^2 est un groupe de formule



- et l'autre est un atome d'hydrogène ou d'halogène ou un groupe alcoxy, R³ étant hydrogène ou alkyle inférieur, R⁴ étant hydrogène ou alkyle inférieur, cyclohexyle ou phényle et R⁵ étant un groupe alkyle inférieur, ou un sel d'addition acide de celui-ci et un support pharmaceutiquement acceptable, un véhicule ou un diluant de celui-ci.
 - 12. 2,6-Diaminonébularines, leur préparation et leur utilisation, telles que decrites en dessus, notamment dans les exemples donnés.

P. Pon. de South Att.: TAKEDA CHEMICAL INDUSTRIES L'ID

P. Pon. du Bureau GEVERS

sociáté anonyme